

La hausse des matières premières ne doit pas être le prétexte à une augmentation des prix en France.

Depuis plusieurs semaines les industriels et transformateurs de l'agroalimentaire s'inquiètent des augmentations des matières premières et annoncent l'augmentation probable des prix de détail.

Pour les centres E.Leclerc il n'y a aucun risque inflationniste majeur à court terme.

Si certaines augmentations semblent inévitables, elles n'auront, dans la plupart des cas qu'un impact limité sur le prix des produits de grande consommation. La part qu'elles représentent dans le prix de revient des produits transformés ne justifie en aucune manière les discours alarmistes développés par les syndicats professionnels. Mais surtout, ces annonces intempestives risquent de gommer les effets très positifs sur la consommation des baisses de prix, depuis deux ans dans les hypermarchés.

Depuis les accords Sarkozy et grâce au retour progressif à la liberté des prix réclamé par les centres E.Leclerc, les prix à la consommation ont baissé sensiblement, faisant de la France le pays d'Europe qui a l'inflation la plus faible (+1,2% par an).

Cette situation a permis de soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs qui stagne alors que la croissance de l'économie a besoin d'une consommation dynamique.

La hausse des matières premières ne doit pas servir de caution à une augmentation des prix en France.

La baisse des prix (que plus personne ne conteste s'agissant des grandes marques) s'est en grande partie faite sur la diminution des marges des distributeurs. On peut comprendre que les actionnaires des groupes cotés cherchent à reconstituer leur rentabilité et font pression. Mais il serait vraiment malvenu de masquer des hausses sous le prétexte de l'augmentation des matières premières.

A quelques semaines du démarrage des négociations commerciales 2008, les centres E.Leclerc réaffirment leur intention d'être particulièrement intransigeant sur les justifications des augmentations de prix que réclameront les industriels. Ils poursuivront leurs efforts pour une plus grande transparence des prix entre distributeurs afin de permettre aux consommateurs de bénéficier de l'offre la plus performante. Les Centres E.Leclerc vont interpeller les pouvoirs publics pour s'assurer que la réforme de la loi Galland soit menée à son terme et que soit rétablie la libre concurrence dans l'hexagone.